



2017, un budget au service des bruyérois

p.8

paysages, parcs et jardins S.A.S LECOMTE-LANGÉ

29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52

Fax 01 60 83 82 38



- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Manuel Diogo

06 14 61 24 68

 AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



4 allée du Carré – 92230 GENNEVILLIERS
www.enerchauf.fr



- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances technique et financière.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 23



Assainissement
Aménagement Urbain

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : tpe@tpessonne.fr

J'aime !



Actualités, infos, spectacles...
Rejoignez-nous sur la page
 [facebook de la ville](#)

Ville de Bruyères-le-Châtel



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- ✓ Infrastructures routières
- ✓ Production et recyclage de matériaux
- ✓ Réhabilitation de réseaux

AGENCE DOURDAN

28 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
91410 Roinville sous Dourdan
TÉL : 01 64 59 70 90



Si vous désirez passer une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service municipal de la communication
au 01 64 90 71 91
ou par mail
à l'adresse
secretariat@bruyereslechatel.fr



ACTU EN IMAGES

Festival des arts africains
Stage multisport

ACTU

Inauguration du Pôle éducatif
Carton rouge

ACTU TRAVAUX

Travaux route d'Arpajon

DOSSIER

Budget 2017



SOLIDARITÉ

Collecte de sang
Bilan des activités de l'EHPA



CULTURE

La Lisière
Coups de cœur de la bibliothèque



ENFANCE ET JEUNESSE

Olympiades
Rentrée scolaire



VIE LOCALE

Élections



ASSOCIATIONS

AMAP à cheval
Association SNL



“ Mesdames, Messieurs,

C'est l'heure d'un point à mi-mandat et aussi le temps du budget. Encore une fois le gouvernement a tapé très fort en diminuant notre dotation globale de fonctionnement pour 2017 de 53 893 € soit 171 679 € en 3 ans. Dans ces conditions la logique aurait été d'augmenter les taxes locales. Nous avons fait l'inverse en baissant la taxe d'habitation de 2% en 2016 et encore de 2% cette année.

Diriger notre commune, pourvoir à ses besoins futurs et veiller à son autonomie quand tous les projets locaux sont bridés par des conditions normatives d'une autre époque n'est pas de tout repos :

- 10 ans pour construire un pôle éducatif, c'est inadmissible,
- 5 ans pour entendre les besoins de transport public pour développer l'emploi, c'est inconcevable,
- 2 ans pour monter des dossiers de subventions, c'est surréaliste.

Ce constat déprimant ne nous empêche pas d'avancer. Nous inaugurerons le pôle éducatif le 1er juillet. Cette inauguration sera suivie de « portes ouvertes » à 10h30 afin que toute la population puisse visiter cet équipement.

L'éducation et la santé sont des biens communs qui requièrent toute notre attention d'élus et c'est bien dans cet esprit que nous souhaitons transformer une partie de l'école maternelle actuelle en maison médicale. Tout sera fait pour conserver et développer les installations des professionnels de santé.

Le développement des infrastructures routières et du transport collectif a encouragé et prolongé l'étalement urbain dans la grande couronne. Le PLU bruyérois, en révision, dynamisera notre territoire et organisera un réseau d'échanges sur la commune : emplois, commerces, services... permettant d'assurer à nos administrés une autonomie et une réduction des déplacements. Le pôle éducatif inauguré, toute notre énergie sera mise dans la construction du gymnase, dernier projet électoral de notre équipe.

La mixité intergénérationnelle est à la base de notre projet déjà bien engagé. La ville durable doit être une ville d'inclusion sociale. Nous ne sommes pas des élus exceptionnels mais nous prétendons être pourvus de bon sens. En privilégiant l'urbanisation sur des espaces au cœur du bâti existant, en sauvegardant les commerces et les services, en créant des équipements publics et des cheminements piétonniers pour s'y rendre, en créant de la culture de proximité, nous contribuons à maîtriser les dépenses énergétiques de tous les administrés pour aujourd'hui et demain.

Un village où il fait bon vivre, répondant aux besoins de la population et offrant une qualité paysagère qui reste notre marque de fabrique, c'est l'objectif que nous poursuivons depuis 2003. ”

Thierry Rouyer

SUCCÈS DE LA 7ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS AFRICAINS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION CULTURE SANS FRONTIÈRES

La 7^e édition du festival des Arts Africains marque un tournant majeur dans l'organisation et le public touché par cet événement.

Un public fou s'est déplacé pour venir admirer les artistes et participer aux activités proposées. Plus de 50 enfants ont participé au concours de dessin et 280 repas ont été servis le soir. La grande nouveauté du défilé de mode a été une innovation majeure et un franc succès. Mais tout cela n'aurait pas été possible sans l'équipe de 30 bénévoles qui se sont rendus disponibles en amont et le jour J, notamment les jeunes Scouts ayant servis le repas.

Nous remercions tous ceux qui se sont donnés à fond pour cette belle organisation !



© ASK def

SALON DE LA GASTRONOMIE ET DE L'ARTISANAT

Organisé par le Comité des Fêtes les 8 et 9 avril.



BINEAU

Organisé par le Comité des Fêtes samedi 18 mars





MADEMOISELLE-SAUVE-QUI-PEUT

Ce « goûter aux histoires » organisé en amont du salon du livre de jeunesse de Saint-Germain-Lès-Arpajon a rencontré un grand succès avec 77 personnes présentes.

STAGE MULTISPORT ET CHASSE AUX OEUFS

Organisé par l'association Forme et Bien-être

Pendant la première semaine des vacances d'avril, l'association Forme et Bien-Etre a proposé au Dojo un stage multisport où 21 enfants de la commune ont pu découvrir une vingtaine d'activités sportives (Kinball, Hockey, Speedball, jeux d'opposition, jonglerie, gymnastique...).

Une sortie vélo de Bruyères-le-Châtel au domaine de Soucy a couronné le tout permettant de découvrir la nature et d'autres activités d'extérieur comme la slackline* et la course d'orientation.

Et pour clôturer les vacances une grande et belle chasse aux œufs en famille.

Prochain stage du 10 au 13 juillet – sorties sportives à la journée.



© Eyo Eya Photographie.

LE POLE EDUCATIF

ouvre ses portes samedi 1^{er} juillet 2017 à 10h30

PASSERELLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Après 18 mois de travaux, Thierry Rouyer, maire de Bruyères-le-Châtel et l'équipe municipale sont heureux de vous convier aux portes ouvertes du pôle éducatif, projet initié en 2008 par l'équipe « Donnons des Couleurs à Bruyères ».

Les écoles maternelle et élémentaire ainsi que les deux Accueils Collectifs de Mineurs ouvriront leurs portes comme prévu à la rentrée 2017.

Du nouveau à Bruyères...

Clés O Délices

Apéritif dinatoire, ou classique, livré à domicile.



Récemment diplômé de l'école Alain Ducasse, le chef vous propose de composer comme bon vous semble votre Apéro Box. Le principe de fonctionnement est assez simple : commandez en ligne au plus tard la veille avant midi et vous serez livrés le jour de votre évènement. Pour un simple apéro entre amis, un cocktail d'anniversaire, une réception ou une occasion particulière, n'hésitez pas, nous sommes là.

Du jeudi soir au dimanche soir.

Pour que votre apéro ne soit plus celui des autres.

Des produits de qualité et une réalisation artisanale dans les règles de l'art, voici les deux principaux ingrédients de nos recettes.

Clés O Délices
09.63.05.97.61 / 07.69.26.48.48
clesodelices@orange.fr
www.clesodelices.com

NOUVEAUX HORAIRE SUR LA LIGNE 91.04



Depuis le 24 avril, les horaires sont modifiés sur cette ligne.

Il y a plus de bus le matin et le soir en semaine à l'arrêt Ter@tec de Bruyères-le-Châtel.

Les horaires sont disponibles sur le site <http://www.albatrans.net/>.

Bruyères fait route avec **TomTom** 

La commune a signé un protocole de mise à disposition d'informations géographiques avec la société TomTom permettant :

- d'assurer une mise à jour rapide et régulière du territoire de la commune,
- d'actualiser le réseau routier.

TRAVAUX ROUTE D'ARPAJON

Les bornes qui empêchent les automobilistes de rouler sur le trottoir à l'angle de la rue de la Libération et de la route d'Arpajon ont été modifiées et renforcées.

Les candélabres de la route d'Arpajon ont été remis aux normes et munis d'ampoules à Led pour un meilleur éclairage public et plus économique.



Carton rouge

CITY STADE VANDALISÉ, DES INCIVILITÉS QUI COÛTENT CHER À LA COLLECTIVITÉ

Une fois de plus, des dégradations ont eu lieu au city stade privant les jeunes utilisateurs de la pleine jouissance de cet espace de loisirs. Malgré des recherches poussées, les auteurs restent inconnus donc impunis. La commune mettra de nouveau tout en oeuvre pour restaurer au plus vite cet espace de détente.

Poubelle pliée



Barre arrachée



GRAVATS ABANDONNÉS, COUPABLE RETROUVÉ

Suite au dépôt sauvage de gravats sur l'allée menant au complexe sportif, nous avons pu identifier l'auteur. Une plainte a été déposée à son encontre. Une amende de 3 000 € minimum sera réclamée ainsi que la valeur des dommages estimés à hauteur de 1 500 €



Un arrêté municipal pour lutter contre l'invasion des chenilles processionnaires

Les nids de chenilles processionnaires prolifèrent dans notre région. Dangereuses pour la santé et l'environnement, un arrêté municipal a été pris le 22 mars 2017 sur notre commune afin de les éliminer.

Désormais, chaque année, les propriétaires et locataires de

biens immobiliers ou de terrains concernés par la présence de cocons de chenilles processionnaires du pin et du chêne seront tenus de les supprimer mécaniquement selon le calendrier ci-dessous. Des éco-pièges devront également être mis en place sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles.

Ces techniques étant particulièrement délicates à mettre en œuvre, nous vous invitons à contacter pour de plus amples renseignements ou conseils des professionnels de ce type d'interventions.

Coordonnées d'entreprises : <http://chenilles-processionnaires.fr/>.

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet à déc.
		Cocon des chenilles du pin. Intervenir avant le 15/03				
				Cocon des chenilles du chêne		
Installation des éco-pièges						

2017, un budget pour résister face aux baisses de dotations

2016, le compte est bon

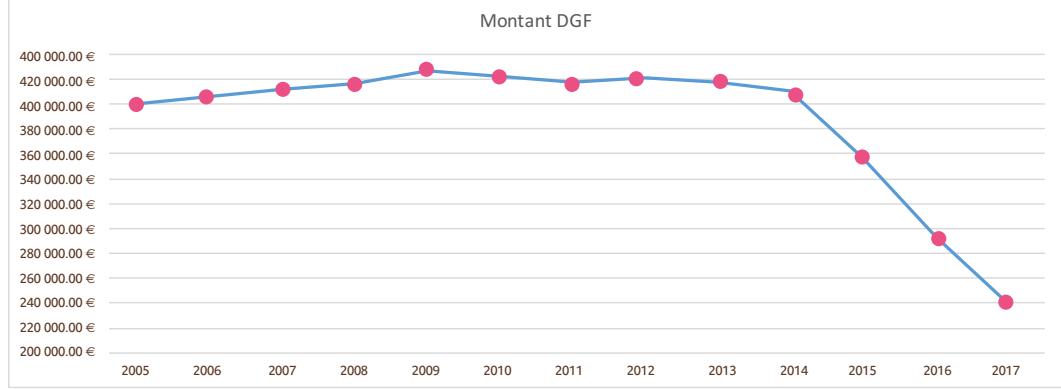
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Prévu (budget primitif)	3 488 084.81 €	3 488 084.81 €
Réalisé	3 214 845.26 €	3 888 871.74 €
Différent prévu - réalisé	273 239.55 €	400 786.93 €
Résultat de clôture	+ 674 026.68 €	

Section d'investissement	Dépenses (dont prévision pluri-annuelle - investissement pôle éducatif)	Recettes
Prévu (budget primitif)	12 712 226.08 €	12 712 226.08 €
Réalisé	5 651 896.24 €	6 761 134.22 €
Résultat de clôture	+ 1 109 237.98 €	

De bons résultats de clôture liés à la maîtrise budgétaire des élus municipaux.

Chaque euro engagé dans une dépense est débattu et doit apporter un plus aux administrés que ce soit une dépense de fonctionnement ou d'investissement. La baisse des dotations qui se poursuit à un rythme effréné va commencer à impacter les comptes communaux. De nombreuses communes ont opté pour des augmentations massives de fiscalité afin de combler cette suppression de recettes. Bruyères a misé sur son développement et son attractivité. Ce choix payera dans les 5 prochaines années.

Année	Montant DGF ⁽¹⁾	Evolution
2005	400 144.00 €	
2006	406 281.00 €	1.53%
2007	411 957.00 €	1.40%
2008	416 807.00 €	1.18%
2009	426 797.00 €	2.40%
2010	422 450.00 €	-1.02%
2011	417 510.00 €	-1.17%
2012	421 315.00 €	0.91%
2013	417 239.00 €	-0.97%
2014	411 184.00 €	-1.45%
2015	357 656.00 €	-13.02%
2016	293 398.00 €	-17.97%
2017	239 505.00 €	-18.37%



⁽¹⁾ Dotation Globale de Fonctionnement

Le mot du Maire



L'Etat a pris goût à la baisse des dotations et surtout au transfert massif des compétences. Son slogan est « Faites plus avec moins » :

- construisez des logements,
- développez l'économie,
- investissez dans la transition écologique,
- désendettez-vous : diminuez votre personnel.

Cependant, la baisse des dotations semble ne pas avoir réduit la dette publique. Elle serait acceptable si elle avait vocation à entretenir nos biens communs et égalitaires que doivent être la santé et l'éducation.

Budget 2017 :

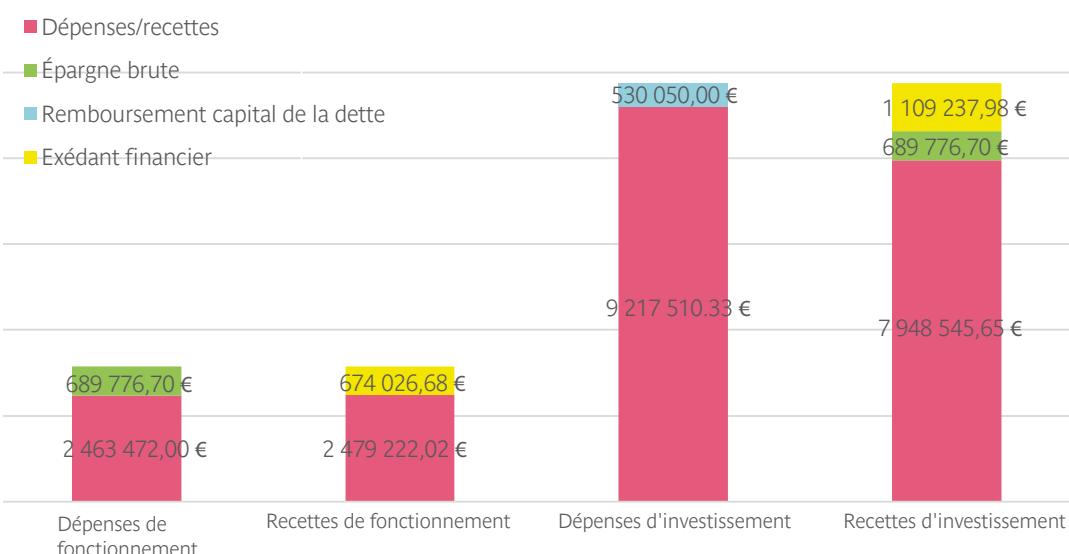
Des nouvelles recettes sont planifiées pour continuer de développer notre territoire et le rendre de plus en plus attractif. La vie de la commune est directement liée à ses ressources. Pour faire rentrer de l'argent dans les caisses la solution la plus directe est d'augmenter les impôts. Solution de facilité qui n'est pas l'option choisie par vos élus. Nous avons opté pour les économies d'échelle, le développement de l'habitat et des activités économiques qui ont les mêmes effets mais qui demandent un peu plus de patience, de travail et d'abnégation.



Les objectifs pour 2017

- Maintenir le service public,
- Maîtriser la fiscalité locale,
- Développer le campus Ter@tec,
- Engager la construction d'un gymnase,
- Déplacer les écoles et ouvrir la nouvelle zone de commerces.

La structure générale du budget 2017



**Votre commune,
votre argent,**

Baisse des impôts en 2017.

Taxe d'habitation :
12,25 % (-2%)

Taxe foncier bâti :
14,87 %

Taxe foncier non bâti :
48,81 % (-2%)

Un budget au service des bruyérois

Depuis le PLU de 2005, nous continuons avec méthode le développement communal sans choisir les options les plus lucratives mais celles qui entrent dans notre vision politique. Une vision qui se doit de tenir compte de tous les ingrédients nécessaires au quotidien des bruyérois. C'est dans cette cohérence, cet équilibre, cette proximité que se déclinent

chaque année les orientations budgétaires. Chaque dépense est justifiée par l'élu concerné. Ils sont dans l'interrogation et le doute engendré par leurs choix. Choisir c'est avant tout privilégier une option plutôt qu'une autre : choisir de construire un pôle éducatif, c'est aussi avoir renoncé à construire une mairie plus grande.



2017 « Investir pour une vie de village »

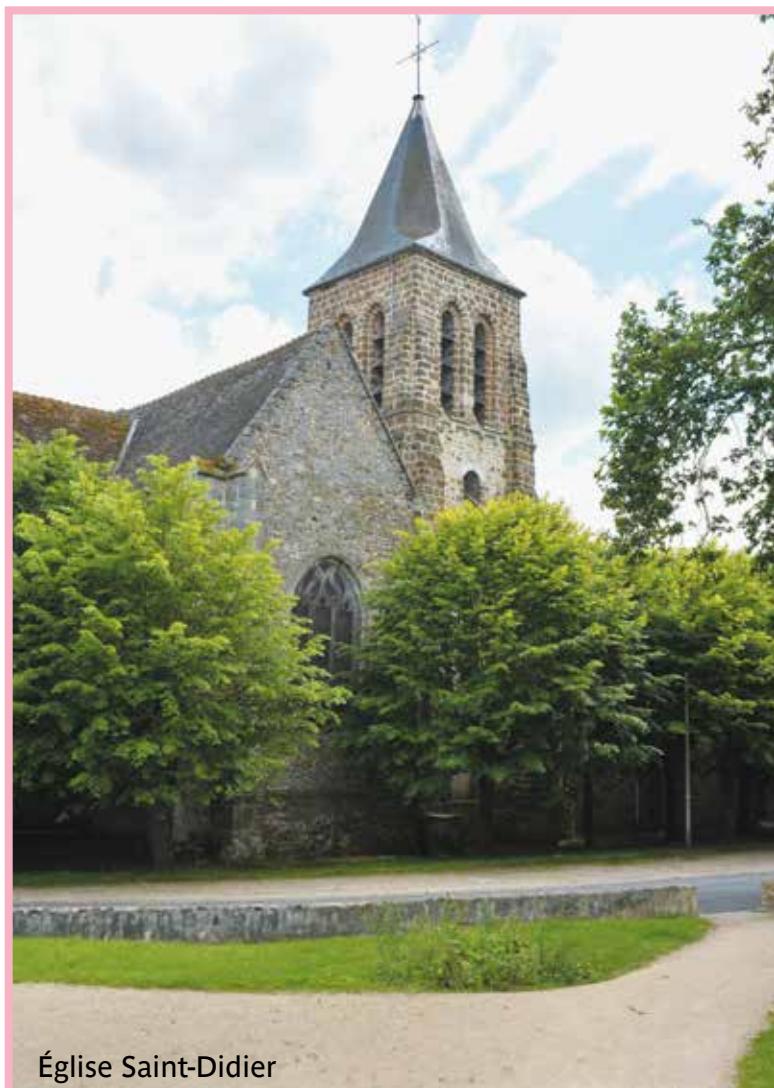
Le pôle éducatif est réalisé, les commerces de proximité sont en construction, la mise aux normes de l'assainissement d'Arpenty sera terminée fin 2017.

La maîtrise de la fiscalité est d'actualité avec des baisses de la taxe d'habitation de 2% en 2016 et en 2017.

Un bilan ne suffit pas, il est nécessaire de se projeter. Pour l'équipe municipale comme pour vous, demain est plus important qu'hier.

→ CE QUI RESTE À FAIRE POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES DE MANDAT 2014-2020 :

- la construction du gymnase,
- la restauration de l'église Saint-Didier,
- la sécurisation de la traversée du hameau de Verville.



Église Saint-Didier

→ CE QUI N'ÉTAIT PAS PROGRAMMÉ MAIS QUI EST À L'ÉTUDE AVANCÉE :

- la réalisation d'une voie verte reliant la ZAC de la Croix de l'Orme aux commerces de proximité du centre du village et au pôle économique et environnemental du château.
- un accueil pour les services techniques,
- l'ouverture au public du parc du château,
- la création d'un campus économique.

Château de Bruyères-le-Châtel



Centre-village



: associations

Nos associations ont du talent !

Acteurs incontournables du dynamisme social, culturel et sportif sur notre commune, nous souhaitons remercier les bénévoles associatifs.

Au-delà des activités sportives et culturelles proposées par plus de 30 associations, la vie à Bruyères-le-Châtel est ponctuée d'évènements qui n'existeraient pas sans elles :

- le forum des associations avec l'exposition de peinture et d'encadrement et les démonstrations
- la brocante
- le loto
- le festival des arts africains
- Bineau
- la Saint-Didier
- la ronde des as
- le festival de jour/de nuit
- les tournois de football
- les Olympiades (association en cours de création)
- des concerts et spectacles

- des pièces de théâtre et spectacles d'improvisation
- des conférences

Notre commune a à cœur de favoriser et d'accompagner le développement des projets associatifs et pour cela, nous mettons à leur disposition :

- Prêt de salles (fluides, ménage)
- Prêt de matériels et logistique
- Personnel dédié (une coordinatrice et les services techniques)
- aide à la communication : journal municipal, répertoire associatif, site internet, Facebook, affichages sur panneaux lumineux et associatifs, photocopies ...
- partenariats
- subventions
- personnel dédié (une coordinatrice et le service technique)

L'ensemble des demandes de subventions est soumis au vote du Conseil municipal.

<http://www.ville-bruyereslechâtel.fr/repertoire-des-associations.html>

Annuaire des ASSOCIATIONS de Bruyères-le-Châtel 2015-2016

CULTURE

CERCLE GÉNÉALOGIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE

LES ATELIERS DE BRUYÈRES

Ce qu'il faut savoir sur l'attribution des subventions

Chaque début d'année, la commission « Vie associative, animation et communication » propose au Conseil municipal le vote des subventions aux associations en fonction de l'enveloppe budgétaire qui lui a été allouée.

Toute association de plus d'un an d'existence peut demander une subvention. Les demandes sont étudiées en commission, sur les critères suivants :

- nombre d'adhérents bruyérois,
- tarifs proposés au public
- gestion budgétaire
- qualité des projets et leur cible
- cotisations des adhérents (tarifs familles, extérieur...)

Des rendez-vous sont organisés avec les membres des associations, avant avis définitif de la commission.

Rappel

- 1/ Le versement d'une subvention n'est pas obligatoire.
- 2/ Le renouvellement du versement d'une subvention n'est pas automatique.
- 3/ Le montant de la subvention peut être modulé en fonction de l'équilibre budgétaire de l'association, des projets et du budget communal.
- 4/ Une subvention peut être refusée.

ZOOM SUR LA RÉSERVE À PROJETS

Budget associatif 2017 : 46 500 € dont 6 510 € de réserve à projets.

Outre la subvention, la réserve à projets permet de financer une action ou un évènement ponctuel sur présentation d'un dossier et après avis de la commission.

Les membres de la commission « Vie associative, animation et communication » La commission, présidée par Thierry Rouyer est composée de Sophie Hubert-Tiphangne, adjointe au Maire et Vice-présidente, François Allermoz, Isabelle Baravian, Huguette Girard, Virginie Martins Mélo, Christophe Pinet, Valérie Pique.

Le mot du Maire

Une commune, deux clubs de football, un seul terrain de jeu. Une subvention qui au titre des moyens mis à disposition est de **20 000 €** par club (entretien du terrain, du pool house, des vestiaires, éclairage, consommation d'eau, ménage... réparations). Les clubs avaient dans leur convention l'obligation de pourvoir au nettoyage des vestiaires. En cours d'année ce nettoyage a été repris par la municipalité entraînant un coût supplémentaire de 3 500 € annuel. **Cette prise en charge remplace leur subvention.**

A la rentrée de septembre nous ne pourrons pas répondre aux demandes d'occupation des 2 clubs. Les attributions de créneaux se feront donc en fonction des projets de chaque club et du nombre de terrains mis à disposition dans d'autres communes. Actuellement chaque club a 37% d'adhérents bruyérois.

« Je donne mon sang, je sauve des vies »

**Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Alors, mobilisons-nous !
Nous comptons sur vous !**

COLLECTE DE SANG



**Mercredi 21 juin
de 15h30 à 19h30**

**Espace
Bruyères Loisirs Culture**

Les 4 étapes pour donner son sang : la durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don :

- vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire,
- vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don,

- le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang,
- après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire beaucoup et manger.

Les conditions pour donner son sang :

- être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
- être reconnu(e) apte au don,
- peser au moins 50 kg,
- avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours,
- après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie : 1 jour)
- après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes,
- après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois
- après une intervention chirurgicale : 4 mois

Opérations « canicule » et « tranquillité seniors »

Canicule

Depuis l'été 2004, le gouvernement a instauré une loi qui oblige les communes à instituer un registre des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande.

Dès l'annonce par METEO FRANCE d'une alerte «orange», le CCAS lance un service d'appel téléphonique,

pour s'assurer du bien-être des personnes figurant sur le registre.

Tranquillité senior

En s'inscrivant à cette opération, la personne âgée isolée, bénéficiera d'un soutien renforcé de la part de la Gendarmerie, sous forme de rondes organisées à proximité de son domicile. Elle pourra également prendre les plaintes à domicile pour



les personnes à mobilité réduite.

Ces démarches d'inscriptions sont fortement recommandées mais restent volontaires et facultatives.

Vous avez jusqu'au 27 juin pour vous inscrire à la mairie sur le registre communal.

Signature d'une convention avec l'EHPA le « Clos Baret »

Favoriser le lien intergénérationnel est le cheval de bataille du CCAS et de l'EHPA le « Clos Baret ».

Depuis son ouverture, ensemble, ils travaillent à la mise en place d'activités visant à développer le contact, l'entente et la transmission des savoirs et connaissances entre les personnes d'âges différents. Ainsi, les enfants de l'accueil collectif de mineurs ont d'ores et déjà été régulièrement conviés à partager des divertissements (activités créatives et manuelles) ou des moments festifs.

Pour renforcer ce lien, une convention a été signée entre le CCAS et l'EHPA le « Clos Baret ». Elle permettra de diversifier les animations proposées aux résidents de l'établissement mais aussi, aux bruyérois non-résidents et ainsi améliorer son offre de service.



LOGEMENTS DISPONIBLES

Le « Clos Baret » est doté de 66 logements T1 et T2. Des T1 sont disponibles à la location.



Contact:
Véronique ALVES
01 69 94 02 75
contact-bruyeres@coallia.org



Atelier sur « l'équilibre alimentaire »



Pour être en forme et en bonne santé, manger sainement et équilibré n'est pas si compliqué ...

Carole PILLIAS, diététicienne nutritionniste à l'hôpital de Bligny vous expliquera de façon ludique les bases de l'équilibre alimentaire.

Jeudi 29 juin à 17h30 - Salle des anciens

Sur inscription auprès du CCAS au 01.64.90.88.99
limbergere-s@bruyereslechatel.fr

Des nouvelles de La Lisière...

le mot d'Annie-France Normand, Maire adjointe

L'activité de La Lisière prend progressivement son rythme !

En 2017, La Lisière accueille au total, une vingtaine de Compagnies de toutes disciplines : parmi elles, la compagnie internationale Ilutopie pour la préparation de leur prochain spectacle qui se produira à Dubai, Tokyo et Rio de Janeiro ; la compagnie Arcat, qui prépare son prochain spectacle produit par le théâtre du Soleil d'A. Mouchekine à la cartoucherie de Vincennes. La Cie K'THA dont la première sortie a eu lieu, à Bruyères même, dans le parc du château, le 8 avril. Quatre autres représentations ont été données à Boissy-sous-Saint-Yon et à Dourdan. Au-delà de l'inauguration du festival de jour//de nuit, avec « le collectif de La Bascule », le 24 mai, plusieurs rencontres sont au programme des mois à venir. Elles s'inventent avec les artistes présents.

Par exemple, à l'automne, pour une après-midi d'échanges avec Murielle Béchame, nous devrions accueillir le grand sociologue Luc Boltansky. Entrée libre ! Comme à chaque fois que les portes sont ouvertes, des projets s'esquiscent avec les écoles, des échanges se tissent avec des associations.

La Lisière est un acteur de la vie culturelle et artistique de Bruyères-le-Châtel. Elle rayonne aussi sur tout le sud francilien. L'ouverture du projet sur la ville, sur son environnement économique et sur les potentialités en termes de loisir et de nature, tous ces atouts, encouragent notre recherche de partenariat avec les institutions, avec les entreprises et les acteurs de la société civile.

Cette belle aventure a besoin de temps pour grandir. Mais chaque rencontre avec les habitants marque une étape de cette histoire, qui ne



fait que commencer. En 2016, le budget des créations artistiques s'est élevé à 11 300 €, et a couvert les manifestations suivantes : Festival de jour // de nuit, Mots dits, mots lus, ouverture de la saison culturelle et la cérémonie du 11 Novembre.

Ces compagnies souvent en résidence donne l'opportunité de découvrir le travail des artistes tout au long de l'année.

Les Coups de cœur de la bibliothèque

Bébé mange (presque) comme les grands.

Julie Schwob. Larousse, 2017.



Le plat des parents se décline en petits plats pour bébé Avis aux parents qui ne veulent plus jongler entre le repas pour bébé et celui pour le reste de la famille : préparez les plats du bébé avec les mêmes ingrédients que ceux des adultes et, si possible, selon le même mode de cuisson. À partir des 30 recettes pour les parents, concoctez 160 recettes pour les petits de 6 à 8 mois, de 9 à 12 mois et de 1 à 3 ans. Ainsi, lorsque vous mangez un magret de canard aux petits légumes glacés, les enfants, selon leur âge, se régaleront d'une purée de pomme de terre-navet-carotte, d'un pressé de légumes au canard ou d'un parmentier de canard.

Entre ciel et Lou.

Lorraine Fouchet. Héloïse d'Ormesson, 2016.



Bretagne. Jo prévoit de profiter d'une joyeuse retraite sur l'île de Groix. Mais la deuxième vie qu'il imaginait aux côtés de sa bien-aimée, il devra l'inventer seul. Son épouse est partie avant lui, en lui lançant un ultime défi : celui d'insuffler le bonheur dans le cœur de leurs enfants. Il n'a d'autre choix que d'honorer Lou, sa mémoire et ses vœux. Entre un fils sur la défensive et une fille cabossée par l'amour, la mission s'avère difficile mais réserve son lot d'heureuses surprises, car il n'est jamais trop tard pour renouer. En famille, on rit, on pleure, on s'engueule et, surtout, on s'aime !

ATTENTION : modification exceptionnelle des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque municipale du 1^{er} au 24 juin : Mercredi et samedi 10h - 12h



Réunion d'information école maternelle

vendredi 16 juin à 18h.
à la salle des anciens (cour de la mairie) l'équipe enseignante recevra les parents des enfants nouvellement inscrits pour la rentrée 2017/2018.



Fêtes des écoles

Ecole Maternelle :
24 juin 2017

Ecole Elémentaire :
30 juin 2017

Rentrée scolaire 2017/2018 **4 septembre 2017**

Ecole élémentaire : **8h30** pour tous les enfants.
Ecole maternelle : **8h30** pour les enfants de moyenne et grande sections : **10h** pour les enfants de petite section.

INSCRIPTION AUX DIFFÉRENTS SERVICES COMMUNAUX

Les dossiers :

Pour que votre enfant puisse bénéficier des services communaux dès le 1^{er} septembre, le dossier remis aux familles par l'intermédiaire des écoles, doit être rendu à la mairie dûment complété, accompagné des documents demandés, le 20 juin au plus tard.

Portail famille :

L'inscription aux différents services se fera uniquement par le biais du portail « Les Parents Services ». Ce portail est un espace personnalisé où vous pourrez réaliser les opérations suivantes :

- Incrire, annuler ou modifier l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et à l'Accueil Collectif de Mineurs,
- Consulter et télécharger vos factures en format PDF,
- Payer vos factures en ligne.

Comment faire :

Connectez-vous sur le portail bruyeres.les-parents-services.com via le site Internet de la commune et à l'aide de vos codes personnels, accédez à votre compte famille. Ce portail est accessible sur les smartphones et les tablettes.



Quotient familial :

Les documents nécessaires au calcul du quotient familial sont les suivants :

- avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016,
- attestation de paiement Caf.

La grille tarifaire est téléchargeable sur le site de la ville.

Pour être pris en compte, vos documents devront être déposés avant le 29 septembre 2017.

Evènement annuel incontournable, les 3^{èmes} Olympiades auront lieu **Samedi 24 juin 2017 de 14h à 18h**

Cette après-midi festive et joyeuse regroupe chaque année autour de différents ateliers sportifs des centaines d'habitants, qu'ils soient enfants, parents, personnes âgées, élus de mairie, enseignants ou commerçants, ...

Cette année encore, vous pourrez découvrir de nouveaux ateliers qui mettront à l'épreuve les jeunes Bruyérois comme les moins jeunes, dans des défis individuels, des défis parent-enfant, des défis enfant-enfant, ...

Les Olympiades sont ouvertes aux familles des Bruyérois. Cousins, cousines, ... sont les bienvenus.

Les bénéfices seront intégralement reversés aux enfants de Bruyères-le-Châtel aux travers des écoles de la ville.

Ce projet a besoin de vous pour son organisation, vos bras seront accueillis avec joie le matin du 24 juin pour la mise en place.



La semaine du lundi 19 au vendredi 23 juin, des personnes du Comité de Pilotage recueilleront vos souhaits d'inscription pour co-tenir les stands, à la sortie des écoles. Pendant une heure ou plus, vous pourrez ainsi animer et dynamiser un stand sportif et partager des moments riches de rire et de sourires avec les enfants.

N'hésitez pas à communiquer avec le Comité de Pilotage à travers son adresse mail : olympiadesblc@gmail.com

Avant le 21 août 2017

JEUNES BACHELIERS PROMOTION 2017

Faites-vous connaître en remplissant ce coupon et en le déposant à la mairie, accompagné impérativement de votre justificatif, **avant le 21 août 2017**.

Passé ce délai, il sera trop tard pour bénéficier d'une récompense.

Nom :

Prénom :

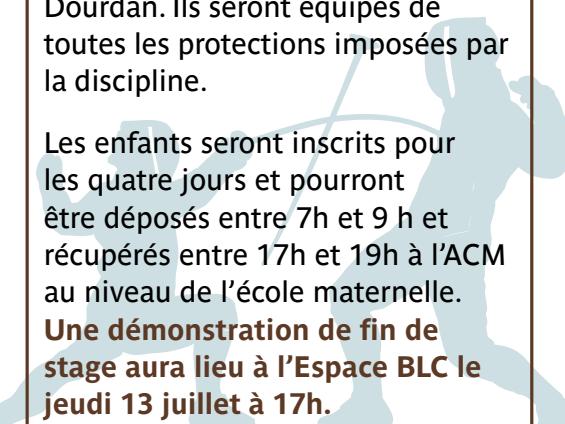
Lycée :



INITIATION A L'ESCRIME

L'Accueil Collectif de Mineurs organise une initiation à l'escrime du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2017 pour 16 enfants de 8 à 11 ans. Les enfants découvriront cette discipline auprès d'un maître d'arme du cercle d'escrime de Dourdan. Ils seront équipés de toutes les protections imposées par la discipline.

Les enfants seront inscrits pour les quatre jours et pourront être déposés entre 7h et 9 h et récupérés entre 17h et 19h à l'ACM au niveau de l'école maternelle. Une démonstration de fin de stage aura lieu à l'Espace BLC le jeudi 13 juillet à 17h.



Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechateau.fr

Conseil municipal du 29 mars 2017

- Versement d'une indemnité au receveur municipal
- Signature d'un protocole de mise à disposition d'informations géographiques avec la société TomTom
- Révision Plan Local d'Urbanisme : nouveau débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Demande de dotation de soutien à l'investissement des communes, pour la revitalisation du centre bourg avec la création d'une Maison des Services
- Approbation de la convention avec l'association REPERES pour des interventions au sein du parc du Château pour la réalisation de travaux paysagers et de menuiserie
- Vote du budget, des taux d'imposition 2017 et des subventions aux associations
- Approbation de la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (TIPI régie)
- Approbation de la convention d'occupation de l'Espace Bruyères Loisirs Culture par Cœur d'Essonne Agglomération pour les activités du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

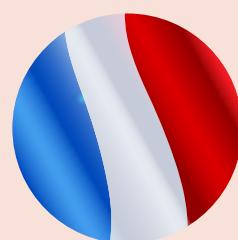
ÉLECTIONS

Résultats des Présidentielles

Commune de Bruyères-le-Châtel

Candidat		
M.MACRON Emmanuel	1 106	68,82%
M.LE PEN Marine	501	31,18%

Inscrits	2 198	
Votants	1 823	
Participation	1 607	82,94%
Exprimés	1 607	88,15%
Abstentions	375	17,06%
Blancs	167	9,16%
Nuls	49	2,69%
Blancs / nuls	216	11,85%



Elections législatives

Les prochaines élections auront lieu **les 11 et 18 juin 2017** afin d'élire les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Chaque député est élu au sein d'une circonscription (le plus souvent, une subdivision d'un département) qu'il représente à l'Assemblée, pour une durée de 5 ans.

18 : associations

«EN CHEMIN»

Un projet photographique SNL à Bruyères-le-Châtel

Depuis janvier 2017, des locataires de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement participent au projet « En chemin ». L'association SNL crée des logements « temporaires » pour des personnes qui n'en ont pas et qui se trouvent dans une période difficile de leur vie. Les travailleurs sociaux et bénévoles de la commune se chargent ensuite d'accompagner ces personnes, le temps qu'il faut, pour qu'elles accèdent ensuite à leur propre logement. La question du lien est primordiale, et l'objectif est qu'aucun locataire ne se retrouve seul.

Le projet « *En chemin* » porte réflexion et témoignage sur le lien tissé entre les locataires SNL Bruyérois et la ville. En effet, chacun apprécie, fortement, ou moins, les lieux qu'il traverse, qu'il voit chaque jour, dans lesquels il vit. Lors de balades photographiques, les participants ont pris des clichés au gré de leurs pas et de leurs envies. Cheminer ensemble, faire des rencontres inattendues, des haltes quand l'œil est



attiré par une forme, un détail, une scène qui mériterait bien de rester sur la pellicule ! Clic !

Ce sont ces regards que nous souhaitons partager avec les autres Bruyérois. Vous avez pu découvrir les clichés et échanger avec les photographes lors des expositions photographiques : le **vendredi 19 mai** (fête des voisins) au 29, rue de la Libération ; et le **mercredi 24 mai** à l'occasion de l'ouverture du festival de Jour // de Nuit.

Claire Deschamps, bénévole de BLC, et Sandra Leroy, chargée de la Vie Associative SNL

Association FNACA

Discours pour la commémoration du 19 Mars 2017

« Nous allons par cette cérémonie marquant le 55^e anniversaire du cessez le feu intervenu le lundi 19 mars 1962 à 12h et ayant mis fin à la guerre d'Algérie, ainsi qu'aux combats du Maroc et de la Tunisie, commémorer le souvenir de toutes les victimes civiles et militaires de ces conflits.

Cette journée est officiellement journée Nationale du Souvenir et du Recueillement depuis décembre 2012. Elle est spécifiquement relative à la mémoire des victimes des conflits qui se sont déroulés en Afrique du Nord de 1952 à 1962.

Ce souvenir, ce recueillement, nous l'observons depuis 1963 par notre présence le 19 mars de chaque année devant les monuments aux morts. Elle est une date qui appartient à l'histoire de notre pays. Elle fait partie

des cérémonies Patriotiques Nationales de notre République.

Puisse le devoir de mémoire, en cette période de troubles, être un élément essentiel au renforcement, à la consolidation de la Paix, au triomphe du pacifisme. C'est notre souhait, c'est notre devoir d'œuvrer inlassablement en ce sens.

Cette année, ici à Bruyères-le-Châtel notre cérémonie revêt un caractère particulier. En effet notre habituel porte-drapeau Louis Langlet nous a quitté le 17 novembre 2016.

Depuis le début des années 2010 ; il fut constamment présent, toujours disponible à chaque sollicitation, à toutes les cérémonies patriotiques avec le drapeau de la FNACA. Nous tenons aujourd'hui à lui rendre également hommage. »

: AGENDA ASSOCIATIF

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Samedi 3 juin

Culture sans Frontières

FÊTE DE LA SAINT DIDIER

10 et 11 juin

Thème Country

Comité des Fêtes

Parc du Château

Renseignement : 06 95 68 47 61



SAMEDI dès 14h

Structures gonflables, Poney, Animations Country, restauration

19h SOIREE COUNTRY

Repas

Concert Lily West et Danse

22h Retraite aux flambeaux

23h Grand feu d'artifices et Bal au parc du Château

DIMANCHE

9h la RONDE DES AS

Course 11km

Trail 18km

Marche nordique 11km

Dés 12h

GRAND BARBECUE

De 14h à 18h

Structures gonflables, Poney, Animations Country, restauration

Pour plus d'info : www.cdf-bic91.fr - herve.s91@free.fr - 06.95.68.47.61

RONDE DES AS

Comité des Fêtes

DÉPARTS :

9h00 : Course 11 km – trail 18 km

9h05 : Marche nordique 11 km

Parc du Château

Renseignements : 06 84 21 24 30

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 23 juin

Impro théâtrale

Association ASCH

MAJORITÉ MUNICIPALE :

« DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

Le pôle éducatif sera inauguré le 1er juillet 2017. Ce pôle est le fruit du travail de l'équipe municipale « Donnons des couleurs à Bruyères » qui œuvre depuis 2001 à l'amélioration des services publics.

De nombreux enfants sont appelés à fréquenter cet espace qui, nous l'espérons, leur permettra de recevoir un bon enseignement dans un environnement sécurisé de qualité.

La motivation des élus successifs a été le moteur de cette réalisation. Issus de multiples horizons, d'opinions différentes, nous nous sommes fédérés sur des projets concrets participant à l'attractivité de notre village.

Les locaux dédiés à l'école primaire et à l'accueil de loisirs sont de compétence municipale. Nous sommes restés cohérents en prévoyant une taille d'équipement adaptée aux constructions futures. Nous avons respecté les équilibres entre le nécessaire et le superflu. Cet équipement était une nécessité pour l'attractivité de notre village. C'est une fierté pour tous ceux qui ont œuvré à le faire sortir de terre.

Merci aux élus de « Donnons des couleurs à Bruyères » 2001-2008-2014

Christophe ADEL-PATIENT, François ALLERMOZ, Laurence AUBERT, Isabelle BARAVIAN, Lydie BAYOUD, Pascal BLASER, Sylvie BLANDIN, Jean-Louis CLOU,

Jérôme d'ARGENT, Séverine DENIS, Chrystel DI COCCO, Jean DORET, Michel DURIEUX, Gabriel FERRINO, Laurent FOURMOND, Jeannine GATIN, Arnaud GIRARD, Nathalie HEYNEN, Sophie HUBERT-TIPHANGNE, Patricia LAS-COMBES, Laurence LE BIDRE, Christine LEGLAIVE, Fabrice MARION, Virginie MARTINS-MELO, Denise MORAND, Julien NOEL, Annie-France NORMAND, Daniele NUTARELLI, Amélia PEREIRA, Luiz PEREIRA, Joël PEROT, Christophe PINET, Valérie PIQUE, Didier PREHU, Dominique PRIGENT, Annie RANNOU, Thierry ROUYER.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

Un triste résultat !

Encore une fois, l'équipe Donnons des Couleurs à Bruyères nous démontre son incapacité à proposer un débat constructif !

Quand nous vous parlons de problèmes liés à l'explosion démographique de notre canton et des problèmes de transport qui touchent quotidiennement des centaines de Bruyérois qui travaillent, vous préférez attaquer nos élus.

Nous sommes menteurs, pourtant nous pouvons tracer les sources de nos articles, encore faut-il pouvoir en discuter ensemble.

Nous ne pensons qu'à nous, pourtant nous vous attendons encore à la réunion publique de Breuillet concernant le projet de construction à la gare. Celui-ci va forcément pénaliser les Bruyérois prenant le train pour se rendre à leur

travail (stationnement, verbalisations). Pensez-vous sérieusement que le télé-travail puisse s'appliquer à l'ensemble des Bruyérois ?

Nous ne voulons pas rentrer dans ce débat puéril. Nous voulons simplement alerter et informer les Bruyérois sur des sujets que vous semblez rapidement effacer !

Au nom des Bruyérois, essayez de montrer un intérêt pour notre village plutôt que pour nos 3 élus ...

Nous n'avons pas compris la colère d'un des Maires adjoints lors d'un Conseil Municipal, concernant notre article sur l'OPAH. Cette note d'information avait pour but de renseigner les Bruyérois aux revenus modestes qu'ils peuvent bénéficier de conditions avantageuses pour le ravalement de leur bien et ainsi embellir l'avenue de la Libération qui est la seule à bénéficier de cette aide.

Votre comportement nous a semblé disproportionné. Pourquoi une telle réaction et pourquoi refuser d'en discuter ?

Aucune subvention n'a été allouée en 2017 aux 2 clubs de football Bruyérois (environ 400 licenciés). Vous mettez à mal les bénévoles qui font vivre nos clubs et qui contribuent efficacement au tissu social de notre village. C'est une honte !

A contrario, vous attribuez des subventions aux associations Constellation et La Lisière de 16 800 € en 2016 et 12 000 € en 2017 dans le but de développer la culture, alors que celles-ci sont hébergées dans le domaine du château gratuitement ou pour un loyer modique cette année. Pour les accueillir, une grange a été réhabilitée pour un coût total de 70 000 € subventionné par la région à 40 %. Pour autant, les Bruyérois ne peuvent toujours pas profiter du site.

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18



De juin à septembre

Samedi 10 et dimanche 11 juin

FETE DE LA SAINT DIDIER

Animations, structures gonflables, retraite
aux flambeaux
Organisée par le Comité des Fêtes
Parc du Château
Entrée libre

Dimanche 11 juin

- ELECTIONS LEGISLATIVES

Bureaux 1 et 2 : Espace BLC
Bureau 3 : Mairie



- RONDE DE AS

Course nature 11 km
Départ 9h30
Renseignements : 06 84 21 24 30



Dimanche 17 juin

ELECTIONS LEGISLATIVES

Bureaux 1 et 2 : Espace BLC
Bureau 3 : Mairie

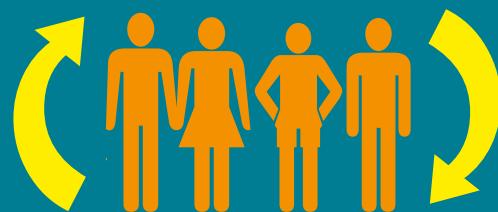
Samedi 1^{er} juillet à 10h30

PORTES OUVERTES DU POLE EDUCATIF

Rue de l'Eglise

Samedi 9 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS



De 10h à 17h30

Espace BLC

Entrée libre

Dimanche 10 septembre

BROCANTE

Organisée par le Comité des Fêtes
Renseignements : 06 95 68 47 61

Samedi 7 octobre

OCTOBRE ROSE

Activités organisées par le CCAS

